

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis
UN AN..... \$2.00
SIX MOIS..... \$1.00
Étranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 9 FEVRIER 1901

Pour former un clergé libéral

(De la correspondance romaine de l'Univers.)

Que le Souverain Pontife ait raison de dénoncer l'esprit antireligieux du gouvernement usurpateur, et de se défier de ses projets politiques, M. Gianturco, ministre des cultes, se dispose à en donner une preuve de plus.

Voici ce qu'écrivit en effet au *Corriere di Napoli* un correspondant de Bari :

" L'honorable Gianturco est toujours fermement décidé à fonder ici, à Bari, une Université ou Faculté théologique, en vue de fournir au clergé cette haute culture, que, depuis la suppression des Facultés théologiques universitaires, ils ne peuvent plus trouver qu'à Rome, à l'Université pontificale, ou aussi, à ce que je crois, au *Collegio di Maria* à Naples, c'est-à-dire en deux instituts qui ne dépendent de l'Etat en aucune façon.

" Et, en quelques années, il sera possible ainsi, non seulement que les ecclésiastiques des Palestines pouillaises, mais que tous les bénéficiaires du patronat royal sortent des cours de l'Université théologique de Bari. "

Le correspondant du *Corriere di Napoli*, dans son zèle officieux, donne la note très exacte de ce projet. Il s'agit bien de fonder, au sein de l'Italie méridionale, une université théologique dépendant du gouvernement italien, — puisque celle de Rome et le *Collegio di Maria* de Naples n'en dépendent pas.

Ceci fait partie de tout un programme que les Loges maçonniques, les organes libéraux et les gouvernements de Rome suivent de concert, avec un ensemble touchant : il s'agit de mettre en opposition, le plus souvent possible, le clergé inférieur et le haut clergé, et d'énervier ainsi les liens de la hiérarchie ecclésiastique en Italie. Ainsi a-t-on affecté, en maintes circonstances, de s'apitoyer sur le sort des modestes desservants et s'est-on même appliqué à en améliorer la situation matérielle.

Cette fois, il s'agit d'une mesure autrement grave ; on veut atteindre les dirigeants intellectuels du clergé, en toute une région. Et, pour commencer l'expérience, on choisit précisément ce royaume de Naples, où le régime bourbonnien a laissé sur les caractères je ne sais quelle empreinte, qui les prépare à subir, d'une façon toute spéciale, l'influence de l'Etat.

Le plan maçonnique est des plus clairs ; quand on aura détaché du

Pape le clergé pour le lier plus étroitement à la Maison de Savoie ; — quand on aura formé un certain nombre d'ecclésiastiques dans une atmosphère intellectuelle libérale ; la Papauté sera définitivement privée, en Italie, de tous ses moyens d'action. Rome une fois empoisonnée par la propagande protestante, le clergé une fois contaminé par le venin libéral, la secte pourra se croire tout près d'atteindre son but suprême : secouer, jusque dans ses fondements, le pouvoir spirituel du Pape, après en avoir renversé le pouvoir temporel.

Grâce à Dieu, à Rome même, sous l'impulsion du Pape lui-même, l'apostolat catholique perfectionne ses moyens d'action pour lutter contre la propagande protestante ; — et le projet du ministre Gianturco, pour être très perfide, n'a d'autre efficacité, jusqu'à présent, que de démontrer, une fois de plus, avec une évidence éclatante, l'étroite solidarité de la politique italienne avec la politique de la franc-maçonnerie.

Le ministre Gianturco dont le nom eût pu n'être pas remarqué de la postérité, se sera rendu utile, au moins d'une certaine façon ; il aura confirmé, sans le vouloir, les protestations de Léon XIII dénonçant au monde le mauvais vouloir des usurpateurs de Rome ; et par sa tentative de former un clergé italianissime, il aura lui-même mis en lumière, la nécessité exceptionnelle, où se trouve le clergé italien, de se rattacher, plus étroitement que jamais, à la papauté.

La faillite de la science

(De la Vérité française)

Combien M. Brunetière avait raison de proclamer la faillite de la science ! Le mot a fait scandale dans le monde de la libre-pensée. Et pourtant, n'est-il pas vrai que la science, qui a enrichi le XIXe siècle de si merveilleuses découvertes, de tant d'utiles inventions, n'a pas tenu, dans l'ordre intellectuel et moral, les promesses faites en son nom ?

Elle s'était vantée d'arriver seule à la conquête du vrai et du bien ; elle devait être la philosophie et la morale de l'avenir, supplantant toutes les religions, renouvelant toutes les civilisations. Son empire sur les esprits devait être le règne du perfectionnement moral et du progrès indéfini dans le monde. Elle était l'Evangile de la société nouvelle.

Arrivée à la fin d'un siècle, justement fier de ses travaux et de ses conquêtes, la science en est toujours au même point, incapable de formuler

une doctrine philosophique quelconque, de professer une idée générale.

Son impuissance doctrinale est apparue, à côté de sa valeur technique, dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences, consacrée à présenter, à la fin de 1900, le bilan des progrès scientifiques en ce siècle. Le tableau qui en a été fait par M. Maurice Lévy est des plus brillants. On y admire le prodigieux effort de l'homme dans la conquête de la matière, les multiples et ingénieuses applications de la science aux industries et aux arts. Mais où est le résultat moral de tant de travaux et de si belles découvertes ? M. Berthelot surtout, en traitant des problèmes généraux de biologie qui dominent toutes les recherches scientifiques, a montré, par ses propres aveux, l'insuffisance des prétentions de la science à être une doctrine pour le genre humain.

Pour lui, toute la genèse du monde se réduit à une hypothèse. D'après cette hypothèse, toutes les espèces qui se sont succédé sur la terre, toutes celles qui existent aujourd'hui viendraient d'un protoblastème commun et homogène, source de tous les êtres vivants et dont l'origine reste mystérieuse. "

Un protoblastème, venu on ne sait d'où : tel serait, d'après M. Berthelot, le dernier mot de la science sur l'origine des choses.

Est-ce donc là tout ce qu'elle peut savoir ? Et cette hypothèse peut-elle, à un degré quelconque, devenir le fondement d'une philosophie et d'une morale destinées à servir de principe de connaissance et de règle de vie aux hommes ? N'est-il pas étrange que la science ne puisse aller au-delà de cette incertitude ?

Admettons avec M. Berthelot le système de l'évolution, le transformisme, limité ou non ; nous arrivons à ce premier germe de tous les êtres, à ce protoblastème unique, d'où tout provient : la science va-t-elle nous dire au moins ce qu'il est, d'où il vient ? Origine mystérieuse, répond M. Berthelot et, c'est tout, et c'est le dernier mot de la science !

Mais, comment, mystérieuse ? Ne peut-on pas en savoir davantage, ne peut-on pénétrer plus avant dans ce secret, pour arriver à une conclusion doctrinale qui permette d'édifier cette philosophie transcendante, destinée à remplacer les naïves superstitions et les vieilles croyances du passé ?

La science elle-même ne fournit elle pas les éléments d'une réponse ? D'un côté, en effet, l'astronomie affirme, avec un de ses plus éminents représentants, M. Faye, qu'aucun germe de vie n'a pu tomber des espaces supérieurs sur la terre : il y serait arrivé consumé ; de l'autre, la chimie prouve, avec

son maître le plus autorisé, l'illustre Pasteur, qu'il n'y a point de génération spontanée dans la nature. Dès lors, si le protoblastème ne vient pas du dehors, et s'il n'est pas né de lui-même, ne doit-on pas nécessairement l'attribuer à une cause créatrice ?

Non : la science, du moins celle de M. Berthelot, celle des positivistes et des libres-penseurs, qui se donne volontiers pour la vraie science, pour la science officielle, est incapable de cette simple opération philosophique, fondée sur le premier principe de la raison humaine, qui va de l'effet à la cause. Elle est incapable de conclure. Elle en reste au doute, au doute stérile et impuissant. Elle ne sait rien de son protoblastème, sinon qu'il a une origine mystérieuse.

Et c'est avec cette science infirme et manchote, qui, mise en présence d'un problème aussi simple que celui de l'origine de ce germe premier, non apporté et non engendré par lui-même, ne sait pas le résoudre ; c'est avec cette science, en opposition avec la raison elle-même, que l'on prétendrait fonder une philosophie, à laquelle manque le premier principe du sens commun, et, en même temps, une morale, d'avance dépourvue de sanction !

Au fond, la science, dont M. Berthelot est le représentant, s'arrête volontairement devant le principe de causalité, pour n'avoir pas à affirmer l'existence d'un Être souverain et créateur. Elle ne veut pas connaître Dieu. Elle préfère s'en tenir à l'absurdité de la théorie des effets sans cause, plutôt que d'admettre une cause créatrice. Dieu pour elle est l'incognoscible, s'il n'est pas l'impossible.

Cette science-là est donc acculée au doute. Par là même elle est condamnée à l'impuissance. Car, qu'est-ce qu'une philosophie qui se met en dehors de la raison, qui répudie les principes premiers de la logique, qui commence par le doute sur la cause première des choses ? Qu'est-ce qu'une morale qui ne peut se rattacher à rien d'absolu et de nécessaire ?

M. Berthelot et ses pareils nous montrent bien qu'avec leurs prétentions de fonder une humanité nouvelle sur la science, ils n'ont abouti à rien qu'à l'incertitude sur le problème primordial, résolu de tout temps par l'humanité, et d'où elle a tiré sa croyance et sa règle de vie. Ils n'ont rien pu et ne pourront jamais rien pour remplacer par une doctrine nouvelle, plus féconde et plus large, la vieille foi du genre humain, la vieille morale du monde, fondée sur la croyance en un Être suprême et en une destinée immortelle.

Voilà, proprement, la faillite de la science ! Ne voulant pas connaître Dieu elle est vouée fatalement à né

pouvoir faire d'utile pour lui, pour son bonheur, pour son perfectionnement intellectuel et moral. Elle avait promis tout cela et elle n'en a rien fait. C'est de la faillite.

ARTHUR LOTH.

MEMORIAL SERVICE

Samedi dernier avaient lieu, en Angleterre, avec grande pompe, les funérailles de feu la reine Victoria.

A cette occasion nous avons vu dans les églises protestantes du Canada, particulièrement dans les églises anglicanes, ce que nos "frères séparés" appellent un *memorial service*.

Il est assez difficile de savoir exactement quelle signification les protestants attachent à ce genre de service, attendu qu'en général ils n'admettent pas l'existence du Purgatoire.

Pour eux, les âmes des défunts, qui meurent en état de grâce, vont directement au ciel. Il n'y a donc pas lieu de prier pour elles.

Quel que soit le caractère précis d'un *memorial service*, c'est un acte de religion; par conséquent, les catholiques, à qui il est défendu de communiquer avec les protestants dans les choses saintes — *in sacris* — n'ont pas le droit d'y prendre part.

Cependant, un certain nombre de catholiques de Québec, très haut placés, ont pris part au *memorial service* qui a eu lieu samedi matin dans la cathédrale anglicane.

C'est fort regrettable. Car cet exemple est de nature à répandre de plus en plus au sein du peuple l'erreur pernicieuse qui veut que toutes les religions soient également bonnes.

Il n'y a pourtant qu'une seule Eglise véritable, l'Eglise fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ sur Pierre et ses successeurs, les Pontifes romains. Et cette Eglise défend strictement à ses enfants de communiquer avec les hérétiques dans les manifestations du culte. Elle ne peut pas ne pas le faire. Sachant qu'elle seule possède la vérité intégrale, qu'elle seule continue à travers les siècles l'œuvre de Son divin Fondateur, elle ne saurait permettre à ses enfants de prendre part aux cérémonies religieuses des sectes.

Dans le cas actuel, il n'y avait aucun prétexte plausible pour les catholiques d'enfreindre la loi de l'Eglise.

Le *memorial service* à la cathédrale anglicane n'était nullement une fonction officielle. C'était purement et simplement un service particulier organisé par l'église anglicane qui ne jouit en ce pays d'aucune position officielle, qui n'a aucun droit de jouer le rôle de religion d'Etat.

Le gouvernement n'était pour rien dans ce service. Ce n'est pas lui qui a lancé les invitations qu'ont reçues les dignitaires civils et les officiers militaires. Si nous sommes bien renseigné, et nous croyons l'être, les invitations à ce service ont été faites par l'évêque anglican de Québec, le Rev Hunter Dunn.

Il n'y avait donc aucune obligation morale sérieuse pour les invités catholiques de se rendre à cette invitation. Ils ne peuvent pas invoquer

la règle : *lex non obligat cum tanto incommodo*.

C'était sans doute désagréable de refuser l'invitation; un refus pouvait et devait faire jaser certains gens; mais, enfin, dans ce pays de liberté, il ne pouvait entraîner aucun inconvénient grave, aucune perte de position.

Les invités catholiques étaient donc moralement libres de refuser.

D'un autre côté, nous dirons que le Rev. M. Hunter Dunn nous paraît être, dans cette circonstance, entièrement sorti de sa "sphère d'influence."

Que ne s'est-il borné à inviter ses propres gens, ou, tout au plus, les protestants en général, à prendre part à ce service religieux?

L'évêque anglican est un homme instruit. Il ne peut ignorer la loi de l'Eglise qui défend aux catholiques de prendre part aux actes de religion des protestants.

Pourquoi a-t-il placé les dignitaires civils catholiques dans l'alternative, ou de désobéir à une loi formelle de l'Eglise, ou de refuser une invitation dans des circonstances où ce refus pouvait être mal interprété par un certain nombre de personnes?

Il nous semble que le Rev. Hunter Dunn a gravement manqué de tact en cette circonstance.

A Ottawa et à Montréal, où avaient lieu aussi des services de ce genre dans les églises protestantes, les autorités ecclésiastiques ont cru devoir ordonner un service spécial; non pas une messe de requiem, comme l'a dit faussement le *Temps*, d'Ottawa, en date du 31 janvier; mais une messe pour les membres vivants de la famille royale.

Voici les paroles mêmes de Mgr Duhamel :

"Dimanche dernier une circulaire annonçant la mort de notre Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria et l'avènement d'Edouard VII au trône d'Angleterre, a été lue dans les églises de ce diocèse. Selon l'ordre que nous en avons donné des prières ont été offertes à Dieu pour le supplier de répandre sur notre Roi ses bénédictions les plus abondantes.

"Nous manifestions ainsi hautement que nous partageons le deuil profond et la loyauté sincère de tous les sujets britanniques.

"Nous aurons samedi prochain, à l'occasion des funérailles de la feu Reine, une nouvelle occasion d'exprimer les sentiments de notre attachement à notre Roi et à toute la famille royale et de notre sincère sympathie dans la douleur profonde qu'ils ressentiront plus particulièrement au moment où les restes mortels de Celle qui leur était si chère, à tous les titres, seront déposés dans cette dernière demeure d'ici bas qu'on appelle tombeau.

"Les lois de la Sainte Eglise ne permettant pas aux catholiques d'assister à un service religieux dans une église non catholique, nous vous annonçons qu'une messe solennelle sera chantée à la Basilique d'Ottawa à 11 heures du matin le samedi 2 février.

"Ne pouvant pas chanter la messe qui se célèbre en faveur des âmes des catholiques mourants dans le sein de l'Eglise nous offrirons la messe du jour avec la confiance légitime que nos plus ferventes prières seront exaucées, la famille royale consolée et le règne d'Edouard VII béni de Dieu."

† J. THOMAS,
archevêque d'Ottawa."

Voici la lettre de Mgr l'archevêque de Montréal :

"Samedi prochain auront lieu les funérailles de Sa Majesté la Reine Victoria. A cette occasion, des cérémonies religieuses seront célébrées dans tous les temples protestants. Les lois de l'Eglise, comme nous avons eu l'occasion de le dire, ne permettent pas aux Catholiques d'y assister. Il y a ici, en effet, des questions de doctrine et de discipline en cause. Nos frères séparés doivent le comprendre. Mais cela ne nous empêche pas de partager le profond regret de tous les sujets de l'Empire. Et ce que notre foi nous permet de faire nous le ferons.

"En conséquence, samedi prochain, 2 février, à dix heures, sera chantée à la cathédrale une messe solennelle afin de prier Dieu pour la famille royale en deuil et de solliciter en faveur du successeur de la reine défunte, les grâces qui lui assureront un règne vraiment heureux, pour lui-même et pour son peuple.

Tous les catholiques sont invités à y assister.

† PAUL,

archevêque de Montréal."

On a beaucoup remarqué que rien de semblable n'a été fait à Québec, et plusieurs ont paru le regretter. Il a fallu à Québec, a-t-on dit, ou s'abstenir entièrement de tout acte public de religion, à l'occasion des funérailles de la Reine, ou bien s'associer aux protestants. Tandis qu'à Montréal et à Ottawa les catholiques pouvaient assister à un service religieux catholique.

Sans vouloir critiquer en aucune façon ce qui s'est passé à Ottawa et à Montréal; persuadé, au contraire, que NN. SS. Duhamel et Bruchési avaient de très bonnes raisons d'agir comme ils ont fait, nous ne pouvons nous empêcher de répondre aux objections qu'on soulève contre l'attitude différente prise par l'autorité diocésaine de Québec.

Elle aussi avait, sans aucun doute, d'excellentes raisons de ne pas ordonner un service semblable à celui qui a eu lieu à Montréal et à Ottawa.

Sans prétendre les connaître toutes, nous pouvons en deviner quelques-unes.

1° L'autorité diocésaine de Québec avait fait ce qu'elle devait faire en ordonnant le chant du *Te Deum* et la récitation des prières d'usage à l'avènement du nouveau roi.

2° Une messe chantée pour la famille royale le jour même des funérailles de la Reine pouvait être facilement confondue par les fidèles avec une messe de requiem pour le repos de l'âme de la souveraine défunte. En effet, on voit le *Temps*, d'Ottawa, imprimer en grosses lettres que la messe chantée par Mgr Duhamel est une messe de requiem, bien que Sa Grandeur ait déclaré formellement le contraire. Or il y aurait des inconvénients graves à laisser les fidèles sous l'impression que l'Eglise chante des messes de requiem pour les grands de la terre qui meurent en dehors de son giron.

3° Enfin, comme il n'y avait aucune obligation pour les catholiques d'assister à un service religieux quelconque en cette occasion, l'autorité diocésaine de Québec a pu très bien juger qu'il n'était pas nécessaire de déroger aux usages établis. En effet, lorsqu'un

protestant de haute marque meurt, il n'est pas d'usage de chanter des messes pour la famille en deuil.

De sorte que les catholiques de Québec n'ont aucune raison de critiquer l'attitude de leur Ordinaire en cette circonstance; pas plus que nous, en défendant cette attitude, nous n'avons le droit ou l'intention de trouver à redire contre ce qui s'est fait ailleurs.

Soyons convaincus que nos pasteurs, à Ottawa, à Montréal et à Québec, dans cette circonstance, comme toujours, ont agi dans le seul intérêt des âmes confiées à leur soins.

Si la position a paru délicate et difficile, et exiger des mesures extraordinaires, c'est uniquement parce que certains catholiques ne sont pas assez habitués à obéir simplement aux lois de l'Eglise.

Si ces fidèles n'avaient pas la fâcheuse tendance à se mêler aux cérémonies du culte protestant, à tout propos, il n'aurait pas été jugé nécessaire, nous en sommes persuadé, de prendre à Ottawa et à Montréal une attitude qu'on n'a pas cru devoir prendre à Québec.

EX COUR SUPERIEURE

Sous ce titre, l'*Evénement*, en date du 28 janvier, a publié une allocution qu'a prononcée sir Napoléon Casault, président de la Cour supérieure, à l'occasion de la mort de la reine Victoria.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de journaliste indépendant de relever certains passages de cette harangue.

Première citation :

"Je me sens incapable de faire de la feu Reine l'éloge qu'il convient; car, ainsi que l'a dit si pittoresquement mon confrère Andrews, c'est essayer de dorer l'or. Mais je comprends que ne rien dire dans une semblable occasion serait interprété comme ne ressentant pas la regrettable et douloureuse perte que nous a infligée la Providence en appelant à elle la Reine Victoria."

N'appuyons pas sur l'hyperbole que renferment ces lignes. Depuis que la reine Victoria est morte, nos journaux sont remplis de ces extravagances de langage. Dans notre dernier numéro nous avons dit ce qu'il faut en penser. Passons outre.

C'est le français de ce passage qu'il faut admirer.

"Je comprends que ne rien dire serait interprété comme ne ressentant pas la regrettable perte."

Qui est-ce qui serait exposé au reproche de ne pas ressentir la regrettable perte?

Nous ne savons pas, bien entendu, ce qu'il y avait dans la pensée de l'honorable magistrat; mais, grammaticalement, c'est *ne rien dire* qui pourrait être accusé de manquer de cœur.

En effet, on a beau tourner et retourner la phrase, il est impossible d'y trouver un autre sujet du verbe *ressentir* que ce malheureux *ne rien dire* doué, pour la circonstance, de facultés anormales.

Autre citation :

« Il n'y a aucune partie des domaines de Sa Majesté qui ait autant sujet de la regretter que la province de Québec, dont une partie voulait rejeter la domination britannique au moment où elle a commencé son règne, et qu'elle n'a pas cessé depuis de combler de bienfaits en maintenant ses institutions et ses lois, et non-seulement en lui conservant sa langue, mais en la faisant officielle ; puis en lui accordant, la province à laquelle elle a été réunie peu d'années plus tard, les avantages du gouvernement responsable et une liberté d'action et de gouvernement qui équivalent presque à l'indépendance et nous assurent tous les avantages de notre connexion avec le Royaume-Uni sans nous en imposer les charges. »

Dans ce passage il y a une phrase tellement obscure : « en lui accordant, la province à laquelle, etc », que nous devons nécessairement croire à une erreur typographique.

Ce contre quoi nous protestons, au nom de la vérité historique, c'est l'assertion que la reine Victoria a comblé la province de Québec de bienfaits.

Ce n'est pas plus elle qui nous a accordé les bienfaits reçus pendant son règne, que c'est elle qui est responsable des injustices commises à notre égard pendant les soixante quatre dernières années.

Ce n'est pas la reine Victoria qui a supprimé, avec une rigueur excessive, le soulèvement de 1837-38.

Ce n'est pas elle qui a fait monter sur l'échafaud les malheureux égarés de cette époque.

Ce n'est pas elle qui, pour punir les Canadiens-français de ce fâcheux mouvement, a tenté de les écraser sous l'Union des deux Canadas.

Ce n'est pas elle qui a aboli l'usage officiel de la langue française en 1840.

Tous ces excès, tous ces méfaits doivent être mis au compte de ses ministres, seuls responsables, d'après le système parlementaire anglais, du gouvernement du pays.

D'après ce même principe gouvernemental, la reine Victoria n'a rien eu à voir dans le rétablissement de la langue française comme langue officielle, ni dans l'introduction en ce pays du système de gouvernement dit responsable.

Tout cela nous le devons, après la divine Providence, à nos hommes politiques canadiens-français qui ont arraché les libertés politiques dont nous jouissons, non à la reine Victoria, mais à ses ministres et au parlement anglais.

Il est notoire que la reine Victoria a toujours joué un rôle effacé dans le gouvernement de l'empire. Elle a pu, parfois, faire connaître sa manière de voir à ses ministres ; mais, en fin de compte, c'est la volonté de ses ministres et du parlement qui a toujours prévalu, entièrement.

Une seule fois, à la connaissance du public, elle a tenté de gouverner.

Disraeli venait d'être battu aux élections générales. Il s'agissait de former un nouveau cabinet. Gladstone s'imposait au choix de la souveraine. Mais la reine Victoria détestait Gladstone, et elle aurait voulu confier le soin de former un nouveau cabinet à un autre membre du parti libéral. Elle ne put pas mettre son projet à exécution. Elle comprit que si elle

n'acceptait pas Gladstone il y aurait, en Angleterre, une tempête assez forte pour emporter la dynastie. Ne voulant pas se démettre, elle fit comme McMahon, dans une circonstance semblable : elle se soumit.

La royauté anglaise en est réduite là, sous le régime moderne.

C'est donc un non-sens que d'attribuer à la reine Victoria, personnellement, les libertés politiques que nous avons arrachées, pendant son règne, à ses ministres et au parlement anglais.

Une dernière citation :

« Il y a des souverains qui ont mérité le titre distinctif de bon, d'autres celui de juste, d'autres celui de grand. La défunte Reine a su les gagner tous les trois. Il n'y a jamais eu de tête couronnée qui ait mieux mérité ces trois qualificatifs. Elle a été la bonté même, l'essence de la justice ; l'éclat et la grandeur de son règne n'ont pas été dépassés par celui d'aucun de ceux que l'on a appelés grands. On peut même y ajouter celui de victorieuse ; car les nombreuses guerres dans lesquelles elle a été forcément engagée ne lui ont rapporté que des triomphes ; et de plus celui de vertueuse que n'ont pas toujours mérité les souverains que l'on a appelés grandes. »

L'hyperbole contenue dans les mots soulignés dépasse les bornes de ce qui est permis dans l'emploi des figures de rhétorique.

Il y a eu des rois et des reines que l'Eglise catholique a placés sur ses autels. La justice et la bonté de ces rois et de ces reines canonisés ont dû nécessairement dépasser la justice et la bonté de la reine Victoria, et de beaucoup.

Et dans l'histoire du monde il est facile de trouver maints rois, et même des reines qui sont parvenus à une grandeur autrement plus éclatante que celle qu'on peut raisonnablement attribuer à la reine Victoria.

Quant aux guerres—triste source de gloire, généralement—quelles sont celles que l'Angleterre a soutenues pendant le long règne de Victoria ?

A part la guerre de Crimée, dans laquelle elle a eu l'appui efficace de la France, ses conflits ont toujours été avec des peuples barbares ou à demi-civilisés.

Le triomphe était facile, mais peu glorieux.

A l'heure qu'il est, et depuis seize mois, l'Angleterre est aux prises avec une poignée de fermiers civilisés de l'Afrique australe. Et quel est le résultat ? Chacun peut le constater. Jamais, peut-être, l'armée anglaise n'a été humiliée comme elle l'est en ce moment. Jamais le prestige de l'Angleterre n'a été aussi sérieusement compromis.

Toute cette harangue de sir Napoléon Casault est inopportune et regrettable ; mais aucun passage de son discours n'est aussi malheureux que cette allusion à la gloire militaire acquise par l'Angleterre durant le règne de Victoria.

LA PRESSE ALLEMANDE ET L'ANGLETERRE

La presse allemande, disent les dépêches, n'est pas flattée pour l'armée anglaise en Afrique, et particulièrement pour lord Roberts. *Die allgemeine Zeitung*, de Munich, feuille officielle, déclare que la plus grande armée que l'Angleterre ait jamais eue engagée dans une guerre se trouve aujourd'hui dans une position très critique et que

la faute en retombe sur lord Roberts. Celui-ci, d'après la gazette allemande, n'a pas fait ce que le plus médiocre général fait toujours et ce que Napoléon considérait comme un crime de négliger : il n'a pas assuré ses lignes de communication. Le fait seul que les Boers ont osé envahir le Cap prouve combien lord Roberts a erré au point de vue militaire. Kitchener, ajoute le critique allemand, ne pourra pas réparer les fautes de tactique de Roberts.

LA SITUATION EN AFRIQUE

De plus en plus mauvaise pour l'armée anglaise : voilà ce qui ressort des dernières dépêches.

De Wet, qu'on avait si bien cerné, entre décidément dans la colonie du Cap à la tête d'une armée de 3000 hommes. On signale son passage à Thaba-N'chu et à Dewetsdorp, tout près de la frontière, et il se dirigeait au sud. Les Anglais, qui semblent absolument impuissants à l'arrêter, le suivent, paraît-il ; mais ils le suivent sans doute d'assez loin.

L'entrée de De Wet sur le territoire du Cap sera peut-être le signal d'un soulèvement général de l'élément afrikander ; car ce commandant jouit, et non sans raison, d'un prestige immense auprès de tous les Hollandais de l'Afrique australe.

Depuis des mois et des mois, avec une poignée d'hommes, il se moque des généraux anglais et de l'immense armée anglaise lancée à sa poursuite. Aux yeux de ses compatriotes il passe pour un chef invincible.

Tandis que De Wet envahit le Cap, Botha et les autres commandants boers opèrent, avec succès, aux environs de Prétoria, et généralement dans le Transvaal. Une dépêche de lord Kitchener admet que les Boers ont attaqué et fait prisonnière la garnison de Modderfontein, au sud-ouest de Prétoria. Une colonne de secours envoyée de Krugersdorp est arrivée... trop tard, naturellement. C'est ainsi qu'arrivent, généralement, les colonnes de secours de Kitchener. On ne donne pas le nombre des officiers et des soldats faits prisonniers à Modderfontein.

A l'est de Prétoria, près de Middleburg, deux cents Boers ont fait dérailler un train, ces jours-ci, et ont enlevé tout ce qu'il y avait à prendre.

Pour calmer les nerfs des Anglais, on annonce que lord Kitchener prépare un grand mouvement tournant destiné à bouter tous les Boers hors du Transvaal.

Mais ces histoires-là, qui peuvent encore contenter et rassurer nos jingoïstes du Canada, n'ont guère plus de prise sur l'opinion en Angleterre, où, enfin, on commence à se dégriser sérieusement.

Le *Daily News*, de Londres, a publié, vendredi de la semaine dernière, un article qui a créé un certain émoi et dont on parle encore. Le journal anglais a demandé que l'on profitât de l'apaisement des esprits causé par la mort et les funérailles de la Reine pour songer à conclure la paix avec les Boers.

Le *Morning Post* donne aussi la note pacifique.

Même le *Times* fait des admissions qui, il y a un an, ou même six mois, lui auraient valu le bris de ses vitres, et peut-être davantage. Il reconnaît

que ceux qui trouvent que les chances de l'Angleterre de réussir sont mauvaises ont raison. Il ne cherche pas à cacher ni la difficulté que l'Angleterre éprouve à trouver des soldats, ni le mécontentement qui existe parmi les officiers, ni le refus des troupes coloniales et irlandaises d'obéir aux ordres de leurs supérieurs, ni la facilité avec laquelle les Boers convainquent les garnisons qu'elles feraient mieux de se rendre. La conclusion du *Times*, c'est que la conquête du Transvaal et de l'Orange est plus éloignée que jamais.

Mais il est trop tard, maintenant, pour l'Angleterre de parler de paix. Le moment psychologique est passé.

Ce moment s'est présenté le 5 mars 1900, lorsque les présidents Krüger et Stein, après l'invasion du territoire de l'Orange par l'armée anglaise, ont offert à lord Salisbury d'ouvrir des négociations en vue du rétablissement de la paix.

Les deux présidents ne posèrent qu'une condition, condition parfaitement légitime : l'indépendance des deux républiques.

En entamant alors des négociations, l'Angleterre aurait pu, indubitablement, obtenir ce qu'elle voulait pour la protection des *uitlanders* dont les griefs, prétendus ou réels, avaient été la cause ostensible de la guerre.

Mais lord Salisbury, dans son orgueil criminel, n'a pas voulu alors entendre parler de paix. Croyant que l'immense armée anglaise aurait bientôt fait d'exterminer les Boers qui paraissaient démoralisés, il a déclaré cyniquement que c'était une guerre de conquête que l'Angleterre faisait.

Cette réponse hautaine a donné aux Boers un nouveau courage et l'énergie du désespoir.

Ayant à choisir entre la mort politique et la mort sur le champ de bataille, les plus vaillants d'entre eux ont choisi la mort glorieuse.

Et aujourd'hui, onze mois après la réponse néfaste de lord Salisbury, l'armée anglaise est partout sur la défensive, le territoire anglais est de nouveau envahi et plus sérieusement que jamais, un soulèvement général est à craindre, et la situation est devenue si grave que les feuilles jingoïstes mêmes parlent de paix.

Malheureusement il est trop tard maintenant pour l'Angleterre de parler de paix.

Cette guerre atroce devra se poursuivre, selon toutes les probabilités humaines, jusqu'à sa cruelle consommation—to the bitter end.

Quelle en sera l'issue finale ? Dieu seul le sait. Mais, quoi qu'il arrive, cette issue ne peut être que désastreuse pour l'Angleterre.

Quel malheur pour la vieille Angleterre d'avoir eu à sa tête les deux hommes orgueilleux, cruels, aveugles, néfastes qui se nomment Salisbury et Chamberlain.

On annonce la mort, à Paris, de M. le Vicomte Henri de Bornier, membre de l'Académie française et auteur dramatique bien connu. M. de Bornier naquit à Lunel, département de l'Hérault, le 25 décembre 1825. Son principal drame est *la Fille de Roland* qui lui a valu le titre de nouveau Corneille.

Poésie du Saint-Père

L'Osservatore Romano publie la pièce de poésie suivante composée par Léon XIII au sujet de l'ouverture du siècle nouveau :

AN. CHRIST. MDCCC
FRIDIE KALENDAS IANVARIAS

A IESV CHRISTO

INEVNTIS SÆCVLI
AVSPICIA

Cultrix bonarum nobilis artium
Decedit ætas ; publica commoda,
Viresque naturæ relectas,
Quisquis avet, memoret canendo.

Sæcli occidentis me vehementius
Admissa tangunt; hæc doleo et fremo.
Pro ! quot, retrorsum conspicatus,
Dedecorum monumenta cerno.

Querarne cædes, sceptraque diruta,
An pervagantis monstra licentiæ ?
An dirum in arcem Vaticanam
Mille dolis initum duellum ?

Quo cessit Urbis, principis urbium,
Nullo impeditum servitio decus ?
Quam sæcula, quam gentes avite
Pontificum coluere sedem ?

Væ segregatis Nomine legibus !
Quæ lex honesti, quæ super est fides ?
Nutant, semel submota ab aris,
Atque ruunt labefacta iura.

Auditis ? effert impia conscius
Insanientis grex sapientiæ ;
Bruteque naturæ supremum
Nititur asseruisse numen.

Nostre supernam gentis originem
Fastidit excors : dissociabilem,
Umbras inanes mente captans,
Stirpem hominum pœcudumque
[miscet.

Heu quam probroso gurgite volvitur
Vis impotentis cæca superbia.
Servate, mortales, in omne
Iussa Dei metuenda tempus,

Qui vita solus, certa que veritas,
Qui recta et una est ad Superos via.
Is reddere ad votum fluentes
Terrigenis valet unus annos.

Nuper sacros ad cineres Petri
Turbas piorum sancta petentium
Is ipse duxit ; non inane
Auspicium pietas renascens.

Iesv, futuri temporis arbiter,
Surgentis ævi cursibus annue :
Virtute divina rebelles
Coge sequi meliora gentes.

Tu pacis almae semina provehe ;
Ire, tumultus, bella que tristia
Tandem residant : improborum
In tenebrosa age regna fraudes.

Mens una reges, te duce, temperet,
Tuis ut instent legibus obsequi :
Sitque unum Ovile et Pastor unus,
Una Fides moderetur orbem.

Cursum peregi, lustraque bis novem,
Te dante, vixi. Tu cumulum adice ;
Fac, quæso, ne incassum precantis
Vota tui recidant Leonis.

LEO XIII.

En voici une traduction :

Une époque disparaît, qui eut le culte des beaux-arts : qu'on rémémore, si l'on veut, ses institutions pour le bien-être des peuples, ses découvertes scientifiques des forces de la nature.

Ce qui me touche le plus dans le siècle mourant, ce sont ses fautes : celles-là m'affligent, me font frémir. Hélas ! si je me retourne vers le passé, que de monuments de honte j'aperçois !

Vais-je me plaindre des meurtres, des sceptres détruits, des monstres de la licence qui rôdent autour de nous ? Vais-je me plaindre du duel atroce engagé contre la citadelle du Vatican ?

Le Vatican où s'est réfugié, libre d'entraves, l'honneur de la Cité, mère de toutes les cités ! Le Vatican que les générations de nos ancêtres ont respecté comme le siège des Pontifes !

Malheur aux lois qui se tiennent à l'écart de Dieu ! Quelle loi du bien reste-t-il, quelle bonne foi ? Détachés de l'autel qui les soutint, les droits chancelent, s'effondrent en débris.

Vous entendez ? Le troupeau de la sagesse insensée crie des paroles d'impiété et s'efforce d'affirmer la divinité suprême de la matière.

Elle a un stupide dégoût pour l'origine céleste de la race humaine : et ces deux souches qui ne peuvent s'associer, celle des hommes et celle des animaux, elle les unit, recevant dans son esprit des ombres vaines.

Hélas ! dans quel ignominieux gouffre roulé la force aveugle de son orgueil impuissant ! Mortels, conservez pour toujours le respect des ordres redoutables de Dieu.

De Dieu qui seul est la *vie* et la *vérité* sûre ; de Dieu qui est la *voie* droite et unique vers les séjours bienheureux. Lui seul peut rendre à la prière des habitants de la terre les années qui passent.

Naguère, c'est lui qui, de sa main, a conduit près des cendres sacrées de Pierre les foules des hommes pieux qui demandaient des choses saintes ; ce n'est pas un auspice vain, la renaissance de la piété.

Jésus, arbitre du temps futur, souris à la course de l'âge qui se lève : par ta vertu divine force les nations rebelles à rechercher le bien.

Fais croître les semences de la paix vénérable ; qu'enfin les colères, les tumultes et les tristes guerres s'apaisent ; rejette les ruses des méchants dans le royaume des ténèbres.

Qu'une seule pensée, sous ta conduite, guide les rois, de sorte qu'ils s'appliquent à suivre tes ordres ; et qu'il y ait un seul bercail et un seul Pasteur, qu'une seule foi gouverne le monde !

J'ai achevé ma course, et grâce à ta libéralité, j'ai vécu deux fois neuf lustres. Mets le faite à mon édifice : fais, je t'en supplie, que les vœux, la prière de ton serviteur Léon ne retombe pas inexaucée.

Missionnaires belges
massacrés

On a aujourd'hui des détails sur le massacre en Mongolie des missionnaires belges. Le *XXe Siècle* de Bruxelles rapporte :

C'est pendant que Mgr Hamer revêtait les ornements sacrés pour célébrer la messe qu'il fut saisi par les Boxeurs. — Vous voilà donc, dit-il, mes amis ! Vous avez tardé bien longtemps ; je vous attendais. Ne craignez donc pas que je cherche à m'échapper !

Les bandits se ruèrent sur lui ; puis, l'entraînant au dehors, ils arrachèrent la partie supérieure de ses vêtements pour pratiquer, d'outré en outre, entre la clavicule et l'omoplate, une ouver-

ture sanglante par laquelle ils firent passer une chaîne de fer au moyen de laquelle ils l'attachèrent au diacre chinois, traité de même façon. Cela fait, la victime fut poussée hors de la résidence, sur la grand'route où, liée à un poteau, elle fut exposée aux insultes de la populace.

Il fut ensuite jeté sur une charrette et transporté, sous bonne escorte, à la ville Bleue. C'est là qu'il succomba.

Tandis qu'on massacrait Mgr Hamer, la populace, se ruant dans tous les coins de la résidence, tua tout ce qu'elle trouvait. Les cadavres déchiquetés des religieuses, des enfants, ainsi que de nombreuses femmes réfugiées dans leur établissement formèrent bientôt des tas d'où le sang coulait en ruisseaux fumants. Une centaine d'hommes avaient réussi, par une charge suprême, à percer les rangs des assaillants. Poursuivis, ils furent précipités dans le fleuve Jaune.

Enfin, — comble d'horreur ! — 300 jeunes femmes et jeunes filles ont été laissées vivantes, réservées à un sort mille fois plus cruel que la mort. Deux religieuses, traînées de la sorte chez le mandarin, y furent bientôt mises à mort parce qu'elles se refusaient à ne plus prier.

Au total, 92 personnes ont été massacrées le même jour au tribunal de ce gouverneur, ce, d'après un décret formel ordonnant à chacun de tuer les Européens et leurs fidèles.

MANIFESTATION BOER
AU VATICAN

Sous ce titre, l'agence *Paris-Nouvelles* publie la dépêche suivante qui relate un incident déjà signalé au Canada dans une dépêche de Rome en date du 11 janvier. Nous voudrions croire qu'il y a malentendu ou erreur dans l'attitude qu'on prête au cardinal Vaughan. Voici la dépêche :

« Hier jeudi, a eu lieu dans l'Aula du Collège pontifical pour la propagande de la Foi, où les jeunes missionnaires se préparent, une solennelle réunion "Academia Polyglota", dans laquelle 20 missionnaires de différentes nationalités prononcèrent, chacun dans une langue différente, latin, arabe, slave, malais, café, zoulou, etc., etc., de petits discours. A la séance assistaient le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège ainsi que sept cardinaux, les deux Vanutelli, Agliadi, Vaughan, Aloisi, Manella et Tarnassi.

« Entre autres sur le programme figurait aussi un prêtre Boer. Au moment où celui-ci allait prononcer son discours le cardinal Vaughan se leva ostensiblement et quitta la salle suivi de plusieurs Anglais. Immédiatement des applaudissements frénétiques saluèrent le missionnaire Boer. Ce fut une ovation grandiose qui dura de longues minutes et reprit dès que le missionnaire eût cessé de parler. Les Irlandais se faisaient remarquer par leurs applaudissements.

« La démonstration a causé la plus vive impression d'autant plus qu'aucun prêtre jusque-là, à l'exception du Boer, n'avait été l'objet d'un accueil aussi enthousiaste. »

LES NAVIRES SOUS-MARINS
FRANÇAIS

On vient de faire, à Cherbourg, en France, de remarquables expériences de navigation sous-marine. Un rédacteur du *Figaro* ayant été admis à y assister, en rend compte dans son journal. Voici quelques extraits de son compte rendu. On dirait du Jules Verne :

La place du commandant est désormais plus bas, au centre même du fuseau, au milieu de toutes sortes de manipulateurs électriques, les yeux continuellement fixés devant un mystérieux appareil optique, le périscope, dont l'autre extrémité flottera constamment sur l'eau, très loin, quelle que soit la profondeur de la plongée, et qui lui donnera l'image absolument fidèle et nette, comme une chambre claire, de tout ce qui se passera sur l'eau et de tout ce qui flottera sur l'eau.

C'est l'instant le plus émouvant.

Je me précipite vers les minuscules hublots du casque pour mieux saisir cette impression d'immersion totale, tandis que les ordres du commandant Terrin retentissent, répétés par le lieutenant Théroutte, vérifiant sur la carte marine les profondeurs :

— En avant ! Ouvrez les ballasts ! Evolvez, moteur en avant, vingt à gauche !

Les caisses d'eau se remplissent, rejetant près de nous et pour nous leur trop-plein d'air qui renouvelle ainsi notre air ; et là-haut, dans notre minuscule observatoire où se place au-dessus de moi le général André, tandis que le bateau s'immerge, le spectacle le plus inattendu s'offre à nos yeux.

C'est d'abord une ondulation très douce, une boursofflure d'eau qui se crée autour du *Morse* pendant que ses caisses se remplissent ; les collines lointaines se dérobent ; puis l'horizon s'effondre ; la ligne bleue de la mer qui semblait sans limites disparaît.

Le vent ne gémit plus, la vague caresse doucement les hublots, puis les voiles peu à peu d'une couche de pâle émeraude ; au-dessus de nous les eaux s'entaient comme une marée de déluges qui monterait jusqu'aux astres ; c'est l'affaissement de toutes choses, l'effondrement de tout notre monde extérieur.

Il n'y a plus de nuages, il n'y a plus de ciel ; et, sur nos têtes autour de nous, les voûtes liquides sont tellement denses, tellement ternes, tellement éteintes qu'on ne peut plus se figurer qu'il y ait quelque part un soleil. Nous n'avons cependant que cinq mètres au-dessus de nous.

On regarde avidement, avec des yeux dilatés pour tout saisir, on ne voit plus rien que des eaux confusément vertes dont vous sépare une vitre qui semble devenue opaque ou dépolie.

Vingt mètres au-dessous du niveau de la mer, on ne voit même plus ces profondeurs confuses, les ténèbres envahissent tout et réunissent tout dans une immense et éternelle nuit.

Quant à la plongée elle-même, elle est matériellement, tellement douce et sans secousse, dans l'absolu silence des eaux que, physiquement, dès que les hublots sont immergés, on ne la per-

çoit pas, on ne sait même pas si l'on descend, et le manomètre seul est capable de vous indiquer, par la mobilité de son aiguille sur son cadran gradué, à quelle profondeur navigue le *Morse*.

Car le *Morse* navigue en même temps qu'il plonge, et vous n'avez la sensation ni d'une marche, ni d'un glissement, ni d'un roulis, ni d'un remous !

C'est l'envahissement féérique d'une paix infinie dans un pays inconnu qui semble fait d'ombre et d'immobilité, mais cet envahissement est fantastique autant que subtil, puisque en moins de deux minutes—en soixante-dix secondes exactement—après le commandement du chef, nous avions au-dessus du *Morse* une profondeur soudaine de six mètres d'eau, c'est-à-dire la profondeur réglementaire pour éviter tout obus et pour lancer, au contraire, le plus sûrement les torpilles dans les parties vives des cuirassés ennemis.

Les autres sous-marins, du type du *Narval* et de construction tout autre, ne peuvent s'immerger qu'après une manœuvre d'une demi-heure.

Quant à la respiration des hôtes du sous-marin, elle est aussi parfaite que dans un appartement quelconque.

M. de Lanessan qui, depuis son ministère a mis en chantier huit nouveaux sous-marins, s'est préoccupé de cette question comme médecin autant que comme ministre.

Et, grâce aux travaux de MM. d'Alsonval, Laborde, Louis Vincent, etc., et d'une commission qu'il a formée, cette question est complètement résolue : l'équipage peut rester en navigation sous-marine pendant seize heures sans la moindre fatigue pour les poumons, tandis que notre excursion de lundi n'a duré que deux heures à peine, deux heures qui nous ont paru trop courtes tant elles étaient probantes, passionnantes et instructives.

Vers midi, au moyen du mystérieux "périscopé" qui flotte, toujours invisible, à la surface des eaux et apporte au sous-marin l'image de tout ce qui se passe à cette surface, le commandant Terrin nous montre le *Narval* qui vient d'émerger avec ses deux drapeaux près de la vieille batterie *Imprenable*.

Des profondeurs où nous naviguons, nous suivons chacune de ses moindres manœuvres, jusqu'au moment où le pavillon de l'amiral s'agit de droite à gauche au sommet du fort, pour nous rappeler que l'heure du retour va sonner.

Mort de M. Arthur Desjardins

Les journaux français nous annoncent la mort chrétienne de M. Arthur Desjardins, membre de l'Institut et avocat à la cour de cassation. La *Croix*, de Paris, parle de lui en ces termes :

"C'était vraiment un magistrat, dans le sens que l'on donnait autrefois à ce mot, que M. l'avocat général Desjardins.

"Depuis 1875, il occupait le siège d'avocat général à la Cour de cassation.

"Jurisconsulte d'une valeur incontestée, auteur d'ouvrages de droit qui font loi, il eut

le grand honneur d'être appelé, à diverses reprises, à se prononcer, en qualité d'arbitre, dans des litiges intéressant des nations.

"La Grande-Bretagne et la Belgique recoururent à son intervention lors d'un différend survenu par suite de l'expulsion d'un Anglais du territoire Belge. Choisi pour arbitre par l'Angleterre et le Transvaal, au lendemain du raid Jameson, il donna raison au petit Etat. L'Angleterre dut s'incliner.

"Malgré sa grande valeur, M. Desjardins vit passer avant lui, sur le siège de procureur général ou de président de Chambre, nombre de magistrats d'une valeur plus que contestable.

"C'est qu'il était un catholique fervent, respectueux du droit, ne s'inclinant jamais devant le puissant du jour, sachant au besoin, comme les magistrats de l'ancien temps, résister aux ordres qui n'étaient pas inspirés par la saine justice."

On se souvient de la remarquable lettre ouverte qu'il adressait à la reine Victoria, au commencement de la guerre sud-africaine, et où il démontrait clairement que c'était l'Angleterre qui avait tous les torts dans ce conflit.

La population du globe

Nous extrayons ce qui suit d'une étude publiée par le Frère Alexis, de l'Institut des Ecoles chrétiennes, dans les *Annales catholiques* :

Nous avons vu que les parties du monde ont augmenté considérablement leur population de 1800 à 1900. L'Afrique seule est restée à peu près stationnaire avec 130 millions d'habitants.

L'Asie a passé de 500 millions à 820 millions.

L'Europe a passé de 200 millions à 393 millions.

L'Océanie a passé de 20 millions à 48 millions.

L'Amérique a passé de 35 millions à 145 millions.

Au total, le monde a presque doublé sa population pendant le siècle qui finit. En sera-t-il de même pendant le siècle qui commence ? Du moins, peut-on présumer que le nombre des habitants (un milliard et demi) atteindra 2 milliards et demi en l'an 2000, car le sol, mieux cultivé, sera certainement en état de les nourrir.

D'autre part, si aux 400 millions d'Européens nous joignons les 100 millions d'individus de même race peuplant aujourd'hui l'Amérique et l'Australie, nous trouvons sur le globe 500 millions de blancs contre 1,000 de jaunes, de noirs, de bruns, de rouges, plus ou moins purs.

Ce n'est pas tout. De ce milliard de non-Européens, si l'on retranche les Japonais, les Chinois, les Persans, les Turcs, les Marocains et quelques autres dont la situation politique peut être encore considérée comme indépendante, tout le reste, c'est-à-dire 550 millions d'Africains, d'Asiatiques et d'Océaniens, sont dans les colonies sous la domination plus ou moins étroite des Européens, dont la puissance s'étend ainsi sur plus de la moitié de la superficie du globe et sur les deux tiers de ses habitants !

L'évêque de Londres

Nous lisons ce qui suit dans les *Lettres d'Angleterre*, de la *Croix*, de Paris, en date du 16 janvier :

Le Dr Creighton, évêque anglican de Londres, vient de succomber, à l'âge de 58 ans, à une maladie d'intestins.

En général, ce n'est pas à la théologie que les prélats de l'Eglise anglicane doivent leur siège. Les membres de cette communion religieuse qui se livrent sérieusement à l'étude de la science sacrée, deviennent invariablement catholiques.

Témoins les Newman, les Manning, les Faber, etc. Dans la plupart des cas, un pasteur anglican est promu à l'épiscopat parce qu'il tourne des vers latins avec élégance, parce qu'il est ferré sur le grec ou, comme Colenso, parce qu'il est fort en arithmétique.

Le Dr Creighton ne fit pas exception à la règle et dut son avancement à son mérite d'historien. Il est l'auteur d'une *Histoire de la Papauté à l'époque de la réformation*, et d'un ouvrage estimé sur le *Siècle d'Elisabeth*. Il était un orateur facile et disert.

L'évêque catholique de Southwark avait coutume de dire qu'il lisait toujours les discours du Dr Creighton avec plaisir et profit. Malgré sa bonté naturelle, le défunt était très caustique et avait parfois des mots très piquants.

S'il avait poussé à fond ses études sur l'histoire de la Papauté, il est probable que le Dr Creighton serait arrivé au catholicisme. (Peut-être ne tenait-il pas à en venir là). Quoi qu'il en soit, il échoua dans le ritualisme ; encore fut-il séduit, moins par les doctrines de la Haute Eglise que par son côté esthétique. C'était le cérémonial qui l'attirait. Il aimait à se revêtir d'une soutane violette et à porter une croix pectorale. Il se prenait alors pour un véritable évêque. Au sacre du czar Nicolas II, il fut député par ses confrères anglicans (il était alors évêque de Peterborough) pour représenter l'Eglise d'Angleterre. Les évêques orthodoxes, quoique fort étonnés de voir arriver cet étranger dont ils n'avaient pas sollicité la visite, lui firent cependant bon accueil et lui donnèrent une place au milieu d'eux.

Le Dr Creighton les ébahit par le costume de haute fantaisie dont il s'affubla en cette circonstance, et dont la pièce principale était une chasuble demeurée légendaire.

Le défunt avait emprunté aux ritualistes autre chose que leur amour du cérémonial, il imitait leur zèle pour l'enseignement et le soulagement des pauvres.

Les dernières années du Dr Creighton furent troublées par ses luttes contre le trop célèbre Kensit, le farouche chef de la "croisade protestante" dont le système de prosélytisme consiste à "faire du boucan" dans les églises ritualistes pendant le service.

Le Dr Creighton était marié à une femme très distinguée, miss Louise von Glehn, parente, si je ne me trompe, de la famille Monod, et qui jouit d'une certaine réputation d'écrivain sous le pseudonyme de "Lois Hume."

Un nouvel exploit de M. Chamberlain

(Du *Journal de l'Ain*.)

Des lettres de Maurice annoncent qu'une profonde émotion règne en ce moment dans l'ancienne Ile de France. Le ministre des Colonies, M. Chamberlain, aurait exprimé l'intention de supprimer le français comme langue officielle dans la patrie de "Paul et Virginie" et de la remplacer par l'anglais dans les tribunaux et dans les écoles.

On comprend quelle douloureuse sensation cette nouvelle a causée parmi les Mauriciens si attachés à leur ancienne patrie. C'est, du reste, l'exécution du plan d'impérialisme à outrance que s'est tracé M. Chamberlain.

Il a supprimé l'italien comme langue officielle dans l'île de Malte, il se propose, dit-on, d'abolir l'usage de la langue hollandaise dans les colonies de l'Afrique australe. Il est probable qu'il voudrait bien aussi supprimer le français au Canada ; mais les Canadiens se rient de ses efforts. En effet, ils ne sont pas une colonie de la Couronne, mais ils jouissent d'une constitution qui leur permet de braver les caprices du ministre des Colonies.

La cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie

La cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque vient de faire un grand pas, écrit-on de Rome à la *Croix*. Un miracle seulement avait été jusqu'ici approuvé pour la canonisation, et, suivant la règle, il en fallait un second. Or, il a eu lieu l'année dernière à Naples.

Il s'agit d'une personne atteinte d'une myélite, maladie dont était mort son père et sa mère. La maladie avait suivi sa marche fatale, les médecins l'avaient déclarée incurable et cessé tout remède sauf des narcotiques destinés à diminuer l'intensité des crises.

Abandonnée de la science humaine, cette personne s'adressa à Dieu, et le jour du Sacré Cœur, après une invocation à la Bienheureuse Marguerite-Marie, se trouva subitement guérie. On sait que la myélite ne pardonne pas, qu'elle conduit inexorablement à la mort par toutes les angoisses de la paralysie générale. Aussi ce miracle est-il un de ceux qui sont classés parmi les plus probants.

Le cardinal Prisco a obtenu déjà les lettres remissoriales pour faire le procès apostolique, et il est à espérer qu'en 1904, la Bienheureuse pourra arriver aux honneurs de la canonisation.

Les loups aux portes de Rome

La *Voce della Verità* nous apprend que les loups sont venus, dans le mois de janvier, jusqu'aux portes de Rome. A 7 kilomètres de la cité, un pâtre en a tué un à coups de fusil. Beaucoup de ces animaux ont été chassés des montagnes par la neige qui y est tombée en abondance, et se sont répandus dans la campagne romaine. On en a vu quelques-uns tout près d'un des ponts du Tibre.

Taches sur le soleil

On lit dans le journal de M. Pacaud, en date du 2 février :

" On se demande souvent à quelle dénomination religieuse la Reine appartenait. " Il y en a tant dans la religion protestante.

" Elle appartenait à l'église presbytérienne d'Ecosse, celle connue sous le nom de St. Andrews, représentée à Québec par l'église St. Andrews, de la rue St-Jean, en dehors des murs. "

Voilà les lecteurs du *Soleil* bien renseignés !

La reine Victoria, chef de l'église établie de l'Angleterre, appartenait à l'église presbytérienne d'Ecosse, laquelle est connue sous le nom de *St Andrews* !

Puis, cette église *St. Andrews*, de Québec, rue St Jean, en dehors des murs ! Connaissez-vous ce temple ?

Nous avons à peine besoin de dire que la seule église protestante située rue Saint-Jean, à Québec, en dehors des murs — à part la petite église évangélique française — est l'église Saint-Matthew, temple de la secte anglicane, faction dite High-Church.

L'église presbytérienne dite de St Andrew est située en dedans des murs, rue Sainte-Anne.

Si la reine Victoria appartenait à l'église presbytérienne, pourquoi le *memorial service* a-t-il eu lieu à la cathédrale anglicane ?

Le *Soleil*, qui est très ferré sur les affaires religieuses de nos frères séparés, peut-il nous le dire ?

* *

Le *Soleil*, en date du 31 janvier s'exprime comme suit :

" Selon une coutume traditionnelle, le Vatican n'enverra pas de délégué aux funérailles de la reine Victoria, mais il sera représenté au couronnement du roi Edouard VII. "

Le *Soleil* ne semble pas savoir que la " coutume traditionnelle " dont il parle est une loi formelle de l'Eglise qui défend aux catholiques de communiquer avec les hérétiques dans les actes de religion. Les funérailles ont toujours, en pays chrétien, un caractère religieux, tandis que le couronnement d'un souverain peut être considéré plutôt comme une cérémonie civile. Le *Soleil* ferait bien d'expliquer ces choses à ses lecteurs. Plusieurs Canadiens-français de Québec, ils l'ont prouvé l'autre jour, ne semblent pas pouvoir distinguer entre ce qui est permis et ce qui est défendu dans les relations entre catholiques et protestants. En leur exposant l'enseignement de l'Eglise sur ce point, le directeur du *Soleil* ferait œuvre plus utile qu'en bourrant ses colonnes de mondanités.

* *

Dans le *Soleil* du 29 janvier on lit l'entre-filet suivant :

" La Reine a exprimé le désir, avant de mourir, que l'on jouât les marches funèbres de Chopin et de Mendelssohn, au lieu de la marche des morts de Saul. "

Nous voulons croire que le renseignement est faux, que c'est un simple cancan de reporter à court de copie.

Mais cela fût-il vrai, pourquoi mettre au jour, sans nécessité et sans utilité, de pareilles misères ? Si réellement la pauvre reine, au moment de paraître devant Dieu, s'est occupée des marches qu'on jouerait à ses funérailles, c'est un de ces incidents pénibles sur lesquels on peut, avec avantage, jeter un voile.

UN MOT DE POLITIQUE

Il paraît avéré que le cabinet Parent a décidé de jeter M. Jules Tessier par dessus bord et d'accepter M. Rainville, député de Montréal, comme candidat ministériel à la présidence de l'Assemblée législative.

Un certain nombre de députés libéraux voulaient que M. Charles Langelier fût prié de présider les délibérations de nos législateurs. Il est probable que le député de Lévis aurait accepté la position si elle lui avait offerte par la Chambre. Mais le cabinet ne semble pas avoir agréé cette proposition. On croyait qu'il y aurait du grabuge entre la faction Lane, d'un côté, et M. Parent et ses amis, de l'autre ; mais la paix paraît être conclue : M. Langelier et M. Tessier sont tous deux sacrifiés sur l'autel du parti, et l'entente est rétablie, au moins sur ce point, entre le brouillant député de Saint-Roch et le chef du cabinet.

De plus, il fallait pacifier Montréal qui demandait que le portefeuille resté sans titulaire fût attribué à un député de la métropole commerciale.

Or le cabinet semble avoir pris la détermination d'abolir le ministère de la colonisation. N'ayant pas de septième portefeuille à offrir aux Montréalais, M. Parent leur donne la présidence de l'Assemblée.

Pour nous, nous regrettons amèrement la disparition du ministère de la colonisation.

Sans doute, le titulaire, tenu constamment en échec par le commissaire des Terres de la couronne, n'a pas pu faire la moindre réforme en faveur de l'œuvre vitale de la colonisation ; mais, au moins, la création de ce département était un pas dans la bonne voie. On avait ainsi reconnu officiellement que l'œuvre de la colonisation est assez importante pour mériter d'avoir son organisation propre.

Peu à peu les amis de la colonisation auraient réussi à faire donner au commissaire de la colonisation les pouvoirs dont il avait besoin.

L'abolition de ce portefeuille, à peine institué, est un déplorable pas en arrière. Au lieu d'avancer nous reculons. Et l'on nous parlera ensuite de progrès !

Puis l'abolition du septième portefeuille est regrettable parce qu'elle va empêcher les Irlandais catholiques d'avoir un des leurs à la tête d'un département.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons : les catholiques de langue anglaise de cette province devraient être représentés dans le cabinet provincial autrement que par un ministre sans portefeuille.

Nous n'avons pas mission de défendre leurs intérêts, mais nous trouvons

qu'ils ne sont pas traités, depuis quelques années, comme ils devraient l'être, et nous croyons qu'il est de notre devoir de le dire hautement.

TYRANNIE SECTAIRE

Nous voyons par *The Church Progress*, de Saint-Louis, en date du 26 janvier, qu'il y a actuellement devant la législature de l'Etat de Missouri un projet de loi dirigé manifestement contre la liberté de l'enseignement.

Le bill déclare qu'aucun enfant ne peut être exempté de fréquenter l'école publique à moins qu'il n'obtienne, du bureau scolaire local, la permission de fréquenter une école particulière. Mais cette école particulière doit être approuvée, auparavant, par ledit bureau scolaire ; et le bureau ne peut approuver une école particulière que si cette école enseigne toutes les matières enseignées dans les écoles publiques.

C'est-à-dire que ce bill, s'il devient loi, mettra les parents catholiques à la merci du bureau scolaire de la localité. Tout est laissé à l'arbitraire du bureau. Si celui-ci, par fanatisme ou par caprice, refuse d'approuver l'école paroissiale, les parents devront envoyer leurs enfants aux écoles publiques, ou payer de fortes amendes.

C'est, dit notre confrère, le plus mauvais bill qui ait jamais été présenté à la considération d'une législature américaine.

Notre confrère exprime la crainte que ce détestable bill ne soit adopté, et il engage les catholiques de l'Etat à s'y opposer de tout leur pouvoir.

SENTIMENTS ANGLAIS

Les journaux rapportent ce qui suit :

Le *Pall Mall Gazette*, de Londres, écrivait, il y a quelques jours, qu'il fallait fusiller le général boer Dewet parce qu'il donna l'ordre de fusiller un agent anglais qui prêchait la paix à ses soldats.

M. Massingham, ancien rédacteur en chef du *Daily Chronicle*, vient de répondre à la *Pall Mall Gazette* :

" Je prends note de votre proposition de fusiller le général Dewet pour le punir d'avoir fait fusiller un monsieur qui s'efforçait de circonvenir ses soldats et de les empêcher d'obéir à ses ordres.

" Je suis convaincu que vous serez heureux d'apprendre que, suivant des instructions verbales données aux officiers anglais, l'armée anglaise ne doit faire aucun prisonnier au cours des opérations contre Dewet. C'est ce qui ressort d'une lettre particulière d'un officier, à moins que celui-ci n'ait fort mal interprété la volonté de son chef. Cet officier pensait que cet ordre s'appliquait aussi à Dewet lui-même, et il en parlait avec un dégoût que vous condamnez sans doute comme peu anglais et peu patriotique.

" Je puis ajouter que dans les opérations en question, dont le but était de cerner Dewet entre le fleuve Orange et la rivière Caledon, les Anglais n'ont fait aucun prisonnier. "

Le *Pall Mall Gazette* eut le cynisme de répondre :

" Nous souhaiterions que cela fût vrai. Si les Anglais se décidaient, une bonne fois, traiter Dewet et ses hommes comme des

brigands, cela éviterait l'effusion du sang et ferait plus vite cesser la guerre. "

L'EGLISE AUX ETATS-UNIS

Le *Catholic Directory* des Etats-Unis, qui vient de paraître, place la population catholique de la république voisine à 10,774,989, soit une augmentation, pendant l'année, de 645,312. Il y a, chez nos voisins, un cardinal, 12 archevêques, 80 évêques et 11,987 prêtres ; 6,127 églises ayant des prêtres résidents ; 3,512 missions avec églises, 1,774 chapelles, soit, en tout, 11,413 églises et chapelles ; 8 universités catholiques, 76 séminaires ayant 3,395 séminaristes ; 3,812 écoles paroissiales que fréquentent 903,980 enfants ; 247 orphelinats, qui donnent asile à 35,084 orphelins ; et 285 autres institutions de charité.

LA GUERRE EST FINIE !

La *Westminster Gazette*, journal libéral et, comme tel, opposé au ministère Salisbury, vient de jouer un assez mauvais tour aux différents membres de ce cabinet. Elle reproduit fidèlement les boniments que les ministres ont débités devant le corps électoral sur la guerre du Transvaal et grâce auxquels ils ont obtenu, avec leur réélection, celle de leur majorité parlementaire.

Voici quelques-uns de ces boniments :

" La guerre touche heureusement à sa fin. " (M. Balfour, à Manchester.)

" Grâce à l'habile direction de lord Roberts, toutes les difficultés ont été aplanies. " (M. Chamberlain, Birmingham.)

" Dans le Sud de l'Afrique, en ce qui concerne la résistance organisée, la guerre a été amenée à une heureuse conclusion. " (Sir Michaël Hicks Beach, à Bristol.)

" La guerre est pour ainsi dire terminée. " (Lord George Hamilton, à Ealing.)

" Il appartient aux électeurs de dire si la pacification du pays doit être confiée à ceux qui ont heureusement terminé la guerre. " (M. Ritchie, à Croydon.)

" Les envahisseurs ont été chassés de notre territoire et ils ont perdu leur. " (M. Hambury, à Preston.)

La série continue.

AVIS

Un certain nombre de nos abonnés persistent à nous envoyer de l'argent dans des lettres non recommandées, malgré l'avis que nous avons souvent donné à ce sujet. Ces lettres ne se rendent pas toujours à destination. Voilà trois de nos souscripteurs qui, depuis quelques jours, nous écrivent pour nous demander compte de sommes envoyées mais que nous n'avons jamais reçues. Encore une fois, que l'on veuille bien toujours recommander toute lettre contenant de l'argent ; ou bien se servir de mandats sur la poste ou sur l'Express, ou bien encore de chèques payables au pair à Québec ou à Montréal. L'administration ne sera pas responsable de l'argent perdu en chemin, s'il est envoyé dans une lettre non recommandée.

Petites Notes

A Montréal on discute le projet d'un hôpital pour les personnes atteintes de maladies contagieuses. Les Sœurs Grises, et l'Hôpital Victoria ont fait des offres à la Ville, afin que la population catholique et la population non catholique aient chacune son hôpital. D'après la *Patrie*, le 2 février, M. Lebeuf ne veut pas que la ville aide à la construction de "deux hôpitaux sectaires." Un hôpital dirigé par les Sœurs Grises, un hôpital *sec-laïre!* Joli langage!

Les dépêches du câble nous transmettent souvent des futilités; mais, par contre, quelqu'un est chargé, évidemment, de supprimer certaines nouvelles importantes. C'est ainsi que l'on apprend seulement par des lettres arrivées de l'île Sainte-Hélène, où sont détenus Cronje et un grand nombre de prisonniers boers, qu'au commencement de janvier les troupes indiennes qui s'y trouvent se sont révoltées, ont répandu la terreur dans l'île, blessant beaucoup de personnes et lançant le défi à leurs officiers. Heureusement, il y avait aussi des troupes européennes sur l'île et celles-ci ont finalement contraint les Indiens à se rendre.

NN. SS. les archevêques et évêques du Canada viennent de présenter une belle résidence, dans la capitale fédérale, à Son Excellence le Délégué apostolique. La cérémonie de la présentation de cette résidence à Mgr Falconio a eu lieu, à Ottawa, le 29 janvier. Cinq archevêques étaient présents, savoir NN. SS. Duhamel, Bégin, Langevin, O'Brien et Bruchési. Cette résidence du Délégué est située sur le canal Rideau.

Les troupes alliées continuent, apparemment, à se très mal conduire en Chine, et à donner un exemple affreux aux Chinois. Au lieu de diminuer le mal augmente. Une dépêche spéciale au *Volkszeitung*, (la *Gazette du Peuple*), feuille catholique de Cologne, donne des détails horribles sur la manière dont les troupes alliées font la guerre en Chine, et ajoute: "Nous espérons que ce terrible état de choses cessera bientôt. La dépravation et la brutalité parmi les troupes augmentent rapidement. Un grand nombre de vieux soldats sont condamnés à l'emprisonnement pour de longs mois, à cause de leurs crimes: meurtres, vols, etc."

Plusieurs journaux Canadiens annoncent que le Dr Coulter a échoué dans ses poursuites contre le Dr Oronhyatekha, chef suprême des Forestiers Indépendants, qu'il accusait de mauvaise administration et de pratiques extravagantes. Ayant annoncé ces poursuites, il n'est que juste que nous en fassions connaître le résultat. Cela ne veut pas dire que nous recommandions à nos amis d'entrer dans l'organisation dont le 33e Oronhyatekha est le chef; au contraire, nous sommes toujours d'avis que les catholiques qui s'enrôlent dans une

société dirigée par un maçon haut gradé font preuve d'une grande imprudence, pour ne rien dire de plus.

Au moment où la *Vérité* fait entendre des protestations contre l'injustice commise à l'égard des catholiques de langue anglaise de cette province, *The Union*, une feuille d'Ottawa qui s'intitule: *An independent catholic weekly*, dit d'ineptes sottises à M. Tardivel, dans son numéro du 2 février, sans l'ombre d'une provocation! *L'Union* — quel singulier nom pour une pareille feuille! — déclare que M. Tardivel "insulte perpétuellement tous ceux qui parlent la langue anglaise", et fait d'autres assertions de la même force et tout aussi conformes à la vérité — *Such is life!*

ENTRE NOUS

In re Musset-Saint-Laurent.
Observations préliminaires.

Quelqu'un qui, s'il pouvait comprendre Platon, aimerait probablement Platon plus qu'il n'aime la *Vérité*, me fait savoir que, n'étant moi-même qu'un "petit sténographe", je n'ai pas qualité pour critiquer la conférence de M. Saint-Laurent.

J'admettrai volontiers que je ne suis qu'un petit sténographe judiciaire et que, dans la hiérarchie sociale, la position de sténographe n'est pas supérieure à celle de commis. J'admettrai même — pour ceux qui de ce fait voudraient tirer quelque argument — que l'emploi de sténographe est devenu moins lucratif que celui de commis. Mais, quand un jeune homme de 18 ou 19 ans, qu'il soit employé de commerce ou écolier-rentier, juge à propos de monter à une tribune publique pour y pérorer sur un sujet scabreux, je ne vois pas pourquoi, s'il y a un sténographe dans l'auditoire, ce sténographe serait, plus qu'un autre auditeur, obligé de gober, sans mot dire, tout ce qui tombe de la bouche du juvénile parleur.

En écrivant comme je l'ai fait — et comme je le ferai encore, s'il y a lieu — je ne me réclame pas d'autre titre que de celui d'auditeur. Et je crois que c'est suffisant.

D'un autre côté, si j'ai rappelé que M. Saint-Laurent n'était qu'un jeune commis, c'était pour montrer, d'abord, qu'il n'était pas, par devoir d'état, tenu de faire les lectures qu'il paraît avoir faites, et, en second lieu, qu'ayant eu, à raison même de son emploi, peu de temps à donner à l'étude, il ne pouvait être présumé compétent à traiter le sujet qu'il a choisi.

Dans ces circonstances, son ascension à la tribune attestait une témérité plus qu'ordinaire, une audace peu commune qui appelait une protestation énergique.

Une seconde objection qui m'a été faite par l'ami probable de Platon, c'est que ma critique aura pour effet de décourager les jeunes commis qui seraient disposés à consacrer à l'étude de la littérature une partie de leurs loisirs.

Si, par "étude" on entend la lecture de livres comme les œuvres de Musset, moins on étudiera, mieux ce sera.

Qu'on nous délivre des jeunes savants en semblables matières.

On sait que, lorsque l'occasion s'en présente, la *Vérité* signale toujours sympathiquement à l'attention publique les gens de tout âge et de toute classe qui ont du goût pour les bonnes études et se livrent à d'utiles tra-

voux intellectuels. Si M. Saint-Laurent voulait jeter son Musset au feu et donner une autre direction à ses labours d'esprit, je ne serais pas le dernier à le féliciter de son activité cérébrale.

Personne ici n'a prétendu que la pratique des affaires doive exclure l'idée d'une certaine culture intellectuelle. Une pareille théorie serait assez souvent en contradiction avec les faits.

Pour ne citer que quelques noms parmi les gens d'affaires que je connais à Québec, je dirai qu'un marchand de nouveautés comme M. Némèse Garneau se tient au courant de certaines sciences pratiques; qu'un autre marchand de nouveautés, comme M. Arthur Legendre, et un banquier, comme M. Dumoulin, sont joliment renseignés en histoire; qu'un négociant comme M. Edmond Dupré fait bonne figure à côté des gens de professions libérales et qu'un autre négociant, comme M. Ephrem Chouinard, peut aisément rouler, dans une polémique de presse, un avocat comme M. Pacaud.

Il est donc évident qu'en notre ville, comme ailleurs, il est possible de s'occuper de commerce sans se désintéresser des choses de l'esprit; mais il ne s'en suit pas qu'il soit convenable pour un commis de dix-neuf printemps d'aller patauger dans Musset, surtout pour y chercher les éléments d'une petite exhibition publique. Aussi quand un jeune cultivateur de littérature vient, avec un manteau d'arlequin, faire parade de talent précocé et d'érudition prématurée, il s'expose à des déboires.

Maintenant, avant d'aborder la discussion des idées émises par M. Saint-Laurent, je ferai à ce dernier la proposition suivante:

Qu'il reconnaisse publiquement qu'il s'est trompé. Après avoir pris conseil et fait éclairer sa religion, qu'il signale lui-même les erreurs, très probablement involontaires, qu'il a énoncées dans la tribune de l'Institut Canadien, et nous lui donnerons ici acte d'une démarche qui ne pourra que l'honorer. Ce serait, à mon avis, la meilleure façon de clore l'incident.

J'espère toutefois qu'il n'ajoutera pas à ses premières illusions celle de croire que ma suggestion n'est pas dictée par un bon sentiment.

Vu qu'un délai d'une quinzaine de jours sera peut-être nécessaire pour permettre à M. Saint-Laurent de prendre une détermination et de préparer un désaveu, les procédures en cette affaire sont ajournées à double huitaine.

J. F. D.

L'INTERNATIONALE

Nous regrettons de constater que nos ouvriers de Québec ne sont pas suffisamment en garde contre les sociétés ouvrières internationales.

Ces jours derniers, des organisateurs de ces unions étrangères étaient ici, et malgré les avertissements des pasteurs, ils semblent avoir obtenu un certain succès.

S'il faut en croire le *Chronicle*, de Québec, en date du 4 février, 600 de nos ouvriers auraient assisté à une réunion convoquée par ces étrangers qui cherchent, manifestement, à défaire ce que Mgr l'archevêque de Québec a fait en vue de rétablir et de maintenir l'harmonie entre patrons et ouvriers.

Le danger de ces unions ouvrières internationales, dont la direction vient de l'étranger et qui sont souvent entre les mains de meneurs occultes, est extrêmement grand et l'on ne saurait être trop en garde contre les pièges qu'elles tendent à notre classe ouvrière.

Que nos ouvriers forment des organisations pour leur avancement et leur protection, c'est parfait; mais que ces organisations aient leur autonomie propre et que la direction qu'on leur donne vienne d'ici, de personnes connues, et non point de l'étranger et de personnes inconnues.

Nos ouvriers de Québec devraient pourtant être bien persuadés que la protection et l'appui de leur archevêque leur seront toujours infiniment plus utiles, pour le redressement de leurs justes griefs, que la force souvent factice qu'ils peuvent trouver dans une union internationale.

Nous sommes bien convaincu que ceux qui se laissent guider par des étrangers, plutôt que par leur pasteur, le regretteront amèrement, tôt ou tard.

PAS DE RELIGION D'ETAT

Il paraît y avoir eu un commencement de conflit, à Ottawa, entre le gouverneur général et ses ministres au sujet du *memorial service* en l'honneur de la Reine, samedi dernier. Lord Minto aurait voulu que le service dans l'église anglicane fût considéré comme un service d'Etat. Le mot a même été lancé. Les ministres se seraient fortement opposés à tout ce qui pourrait faire considérer l'église anglicane comme l'église de l'Etat; et ils ont bien fait. L'église anglicane semble avoir voulu profiter de l'occasion des funérailles de la Reine pour poser un peu, ici au Canada, comme église établie. Les ministres fédéraux ont agi sagement en mettant une sourdine à ses ambitions. On aurait dû en faire autant à Québec.

UN OUVRAGE UTILE

Organisation Politique et Administrative du Canada, à l'usage des candidats au brevet d'enseignement. Ouvrage publié conformément aux règlements officiels concernant le Bureau Central des Examineurs Catholiques de la province de Québec, par C. J. Magnan.

Ce petit volume, d'une centaine de pages, est en vente chez l'éditeur, M. J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph Québec, au prix de vingt-cinq centins l'exemplaire, ou deux piastres et cinquante centins la douzaine.

Monseigneur Isaac Gélinas, Vicaire Général, décédé le 28 de janvier au Séminaire de Nicolet, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

M. l'abbé Joseph Marquis, agent de la société de colonisation de Québec, décédé à l'Hôtel-Dieu, hier soir, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire, de la caisse ecclésiastique St-Joseph et de la société d'une messe, *section diocésaine*.

M. l'abbé Joseph-Pierre Leduc, ancien curé, décédé le 3 du courant à St-Benoît, diocèse de Montréal, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

J. Cl. ARSENAULT Ptre
Secrétaire.

{ Archevêché de Québec,
5 février 1901.

Les communications avec Mars

(De la *Croix*.)

Depuis quelques jours on parle beaucoup des signaux que nous font les habitants de Mars. C'est une plaisanterie qui revient de temps à autres et qu'on pourrait laisser passer, si cette fois on ne trouvait mêlé à l'aventure un nom connu dans la science.

Il faut remarquer d'abord que si Mars a des habitants quelconques, ce que nous ignorons parfaitement, on doit encore, pour admettre une tentative de communication entre eux et nous, leur supposer une sorte d'intelligence, une philosophie quelque peu semblable à la nôtre.

Or, eussions-nous vu les Martiens dans nos télescopes, ce point capital ne serait pas encore élucidé. Les habitants de Mars peuvent-être des lézards gigantesques doués de toutes les facultés intellectuelles qui appartiennent à nos lézards ; ce sont peut-être, encore, des êtres d'une si haute intelligence, qu'il leur serait aussi difficile de comprendre nos conceptions qu'il nous est difficile de comprendre ce qui se passe dans la pensée des mouches. Mais quittons ces hautes spéculations pour ne nous occuper que des seuls faits, origine des dernières élucubrations pseudo-scientifiques.

M. Tesla s'occupant du transport de l'électricité sans conducteurs, a vu ses appareils mis en action par des effluves dont l'origine lui était inconnue. Avec une hardiesse admirable, il n'a pas hésité. Ces ondes reçues provenaient de Mars où on les avait créées par de puissantes décharges ! Pourquoi pas de la lune, ou des nuages, ou de l'usine électrique voisine ? C'eût été trop simple, trop probable ; il était plus glorieux de lancer une bourde ; on l'a lancée ! Ce n'est pas la première, du reste.

Nous avons eu sous les yeux une lettre de M. Tesla, d'après laquelle il se fait fort d'envoyer l'énergie électrique à travers l'Océan, sans conducteur et sous un potentiel assez élevé pour qu'on puisse l'employer utilement sous ses diverses formes : force, chaleur, lumières. Il n'entend pour agir que des capitaux. Que M. Tesla veuille bien, d'Amérique, foudroyer le moindre chien, en France, nous nous empresserons de souscrire. Il est pénible de voir un nom connu par des travaux remarquables servir d'enseigne à toutes ces calembredaines.

Ailleurs on lit que l'on a vu sur la partie obscure de Mars des manifestations lumineuses, qui ne pouvaient être que des signaux ! N'est-ce pas une interprétation hardie d'un article de l'excellent et savant M. de Fonvielle qui aurait créé cette légende ?

On sait que Mars, quand il n'est pas en opposition avec le Soleil, a des phases analogues à celles de notre Lune. Une partie du disque est obscure et l'autre est éclairée. On a vu des lueurs sur la partie obscure voisine du terminateur. M. de Fonvielle s'est demandé si elles n'avaient pas pour origine des nuages flottant au-dessus du terminateur et réfléchissant la lumière du Soleil sur la partie obscure de la planète ; ce n'est qu'une

supposition d'autant plus difficile à contrôler qu'il s'agit d'un phénomène fugitif. Mais cela a suffi pour échafauder toute une histoire d'illuminations voulues sur Mars.

Tant que les choses ne seront pas plus avancées, l'Académie pourra réserver le prix de 100,000 francs qui lui a été confié pour la personne qui établira des communications avec cette planète.

En tous cas, dans les histoires actuelles, ce sont les Martiens qui y auraient droit, et les arrérages pourraient s'accumuler avant qu'ils ne viennent toucher ce capital.

COMMENT SE BATTENT LES BOERS

Un Allemand qui combat avec les Boers a donné à *Paris-Nouvelles* des détails suivants sur la guerre anglo-boer :

Les proclamations de lord Roberts et le talent d'organisateur du général Botha ont fait du Boer ce qu'il n'avait pas été auparavant, c'est-à-dire un véritable soldat. La guerre durera tant qu'il y aura des Anglais au pays. Au mois de mars prochain, commencement de l'hiver sud-africain, le Boer disparaîtra de nouveau dans le bushveldt, au nord du Transvaal, où il trouvera toujours des pâturages, et au mois d'octobre il redescendra au besoin vers le sud. Pour le Boer la guerre est devenue actuellement un sport. Impossible de lui faire comprendre que la guerre contre les Anglais devrait être un massacre en masse.

Le Boer considère l'Anglais comme son gibier et le ménage à l'occasion. Seuls les plus acharnés visent à la tête, mais le plus grand nombre tire sur la poitrine. Mais malheur aux Anglais le jour où le Boer sera saisi de la rage de tuer ! Sur 100 cartouches, 80 portent en moyenne.

En fait d'uniforme, le Boer ne possède que le khaki qu'il enlève aux Anglais ; pour le reste, liberté absolue de ce vêtir comme il peut. Une fois j'ai vu un Boer tirer en habit noir de soirée, qu'il avait pris à Dundee.

En ce qui concerne l'artillerie, la plupart des canons appartenant aux Boers sont enterrés et on ne se sert que de canons enlevés aux Anglais. Les généraux anglais qui se vantent d'avoir pris des canons ne font que reprendre leur bien. Nous n'avons jamais eu de peine à en reprendre d'autres, et en résumé aujourd'hui, les Boers vivent entièrement aux frais de l'Angleterre.

EN ITALIE

Un journal français, à la date du 18 janvier, nous donne les nouvelles suivantes de l'Italie :

Dans le sud de l'Italie, l'abondance de la neige a arrêté tous les travaux des champs. Les paysans se sont ameutés devant les maisons bourgeoises ; ils ont pillé un bureau de poste à Stornara. — La misère est très grande dans les Pouilles où, à Troja, une banque a fait faillite et englouti l'épargne d'une multitude de petits travailleurs.

Les émigrants d'Irlande

Au cours de l'année 1900, 45,918 Irlandais ont quitté la pauvre Irlande pour aller : au nombre de 41,389 aux Etats-Unis, 1500 en Australie, 993 dans l'Afrique australe, 963 au Canada et 613 en d'autres pays.

L'émigration a été supérieure de 3102 personnes à celle de l'année précédente.

Il reste qu'en deux ans l'Irlande a perdu près de 90,000 de ses enfants ! Cette immigration constante est une preuve que l'Irlande est bien mal gouvernée.

Les Réserves des Boers

M. Fer Beeck, précédemment consul de Hollande à Mozambique, est arrivé au commencement de janvier à Marseille, à bord du *Reichstag*, de la Compagnie Deutsch Ost African Linie. Un reporter du *Petit Marseillais* a eu de lui l'interview suivant :

— Je voudrais savoir ce que fait, dans le Nord, l'armée de Botha, tandis que les commandos de l'Orange opérèrent avec tant de succès dans le Sud ?

— Il y a une concordance directe, répond M. Fer Beeck, entre les opérations du général Botha et celles de De Wet et Delarey dans la Colonie du Cap. Ceux-ci, comme l'ont indiqué les journaux, cherchent à couper l'armée anglaise de ses quatre bases d'opérations du Sud : Capetown, Port-Elisabeth, Port-London et Durban. Pendant ce temps, l'armée du Nord, formée par les Transvaaliens sous les ordres de Botha, a réussi à couper la grande voie anglaise de ravitaillement par le chemin de Prétoria et Middelbourg à Lourenço-Marquez. Il y a quelques semaines, vous le savez, les Boers ont fait sauter le Pont de Komatidorp, sur le Komati, dans la région de Lydenburg, ils ont précipité deux locomotives dans la brèche pratiquée sur la voie ferrée, pour rendre plus difficiles les réparations. La ligne Lourenço-Prétoria est ainsi interrompue... Les Anglais ne peuvent compter que sur les lignes du Sud pour alimenter et approvisionner leur armée : mais de ce côté, ils se heurtent aux commandos de De Wet qui sont de plus en plus envahissants. La situation des Anglais va devenir très critique.

— Le nouveau plan d'opérations avait donc été concerté depuis longtemps ?

— Soyez-en convaincu... Les gouvernements de l'Orange et du Transvaal sont en communication fréquente et combinent admirablement leurs mouvements de troupes... Le président intérimaire du Transvaal, M. Burgher, a établi sa résidence dans le Zautpansberg, tout au Nord, dans une région inaccessible ; son gouvernement se transporte de village en village pour dépister les espions anglais ; mais fonctionne très régulièrement, s'occupant surtout de l'approvisionnement des troupes. Des réserves immenses de vivres et munitions sont réunies dans cette partie montagneuse du Transvaal, où les troupes ennemies

ne pénétreront jamais. Je connais particulièrement les difficultés d'accès de ces contrées que j'ai parcourues... En ce qui concerne le nombre des combattants, j'évalue l'armée des Boers à une quinzaine de mille hommes et celle des Orangistes à dix mille ; vous voyez que la situation est satisfaisante.

Le commerce des tresses chinoises

On écrit de Bruxelles à la *Croix*, de Paris, en date du 11 janvier :

Laissez-moi vous narrer une histoire originale qui jette un jour plutôt singulier sur la façon dont certains Européens mettent en coupe réglée l'empire du Milieu.

J'ai eu l'occasion de parler, l'un de ces derniers jours, avec un grand manufacturier et fabricant de brosses de la ville de Vilvorde, près de Bruxelles, M. H... (Je précise pour dissiper jusqu'au moindre soupçon de fable et de légende).

Voici le récit extraordinaire que me fit M. H...

« Récemment, je reçus la visite de deux messieurs qui se disaient représentants de grandes maisons étrangères. « Monsieur, me dirent-ils, nous avons l'honneur de vous offrir en vente de belles et fortes tresses. — Des tresses, dis-je, et de quel crin ? — Oh ! nos tresses, Monsieur, ne sont pas des tresses de crin, se sont des tresses de cheveux. » Je manifestai un certain étonnement. Les étrangers continuèrent, imperturbables : « Elles ont été coupées à des Chinois pendant des récentes batailles. » Vous comprenez ma stupéfaction. Mes interlocuteurs ne parurent même pas s'en apercevoir : « Ces tresses pourraient fort bien convenir pour la broserie fine. Nous pouvons vous en livrer ferme 500 ou 600. » Et comme je les regardais d'un air mi-credule mi-goguenard ils crurent sans doute que je doutais de l'exactitude de leurs chiffres, car aussitôt ils ajoutèrent : « Mais si vous en voulez davantage, nous pourrions vous en fournir prochainement à discrétion : cinq, six, sept, huit mille et plus ! »

« Je refusai le marché, sous prétexte que les cheveux chinois ne pouvaient convenir pour mon genre d'industrie, puis je demandai aux courtiers : « Ces tresses proviennent-elles de soldats morts ou vivants ? — Elles proviennent de l'une et de l'autre catégorie, me répondirent-ils. Cela donne même lieu, nous a-t-on dit, à des scènes amusantes, car vous savez comme nous qu'un Chinois sans tresse est un Chinois déshonoré. Aussi ces pauvres diables vendent-ils chèrement leur tresse, plus chèrement même que leur peau. — Et recevez-vous de fréquents arrivages ? — Mais oui, surtout dans les derniers temps. »

« Je congédiai mes marchands de tresses, mais j'eux soin de garder précieusement leur nom et leur adresse, car j'estime que ces gens-là méritent de passer à la postérité tout comme les grands flibustiers. »